

TGIRT-EIBJ Matagami UA 86-52, 86-64 et 86-65

Compte-rendu de la **DIX-HUITIÈME RENCONTRE**

Tenue le 1^{er} décembre 2020 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 9 JUIN 2021

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

- Mmes. Lydia Pedneault (Eacom Matagami)
Valérie Moses (Scierie Landrienne)
Karine Lavoie (SADC de Matagami)
Mira Godbout (Mine Matagami)
- MM. Réal Dubé (Ville de Matagami)
Félix Guay (Norbord, à partir de 8h30)
François Denis (Produits forestiers Résolu)

Observateurs :

- Mme. Johanne Morasse (GREIBJ)
- MM. Mario Poirier (MFFP)
Dave Levasseur (MFFP, planificateur)
Martin Fillion (GREIBJ, animateur)

Invité(e)s :

- Mme. Sonia Légaré (MFFP, jusqu'à 9h00)

TGIRT-EIBJ DE MATAGAMI

DIX-HUITIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue à tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Mme Valérie Moses, dûment appuyé par M. François Denis, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 26 novembre 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi.

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyé par M. François Denis, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

4. Correspondance

Un avis de travaux d'exploration minière a été transmis au GREIBJ par la société Orford Mining, le 21 septembre 2020. Sur la cartographie jointe à la correspondance, on peut voir deux secteurs visés par ces travaux, soit la propriété McClure East et la propriété Joutel South. Ces deux propriétés sont situées à l'ouest de la route 109, tout près de la jonction de cette route et du chemin 812.

5. Suivi des enjeux

a. Modalités prévues au RADF pour assurer le maintien de la qualité de l'eau

L'animateur rappelle que le MFFP, il y a un an et demi, s'était engagé à revenir rapidement à la table de GIRT avec une présentation sur les modalités prévues pour assurer le maintien de la qualité de l'eau, lors des opérations forestières. Le nouvel observateur du MFFP s'excuse que cette présentation n'ait encore été faite à la table de GIRT et s'engage à réaliser cette action dans les plus brefs délais.

6. Point d'information sur le Groupe Opérationnel Régional (GOR) Detour

Mme Sonia Légaré introduit sa présentation en précisant que le GOR concerne spécifiquement la harde de Detour. Elle présente quelques faits saillants. Parmi les membres de ce groupe, on retrouve la Nation d'Abitibiwinni, le Gouvernement de la Nation Crie, RYAM, la Société pour la Nature et les Parcs et Probe Métal. Des sous-comités dont un concerne la certification forestière en force sur le territoire et un forum entre l'Ontario et le Québec, contribuent aux travaux du GOR. Le territoire du VEP Detour correspond grossièrement au nord

de l'UA 85-51, l'UA 85-62 au complet et une petite portion de l'UA 86-52. Le VEP de Detour recouvre une portion de la harde de Detour et une portion de la Harde de Nottaway. Selon un scénario à l'étude, une catégorie de compartiments d'organisation spatiale (COS) se verrait appliquer un délai de récolte de 150 ans. Quelques autres COS se verraient également appliquer un délai de 70 ans. Le GOR a analysé certains enjeux et formulé des recommandations. Les membres s'entendent pour établir parmi les enjeux prioritaires, la nécessité de maintenir un habitat de qualité pour le caribou forestier. La dynamique et l'échange sont excellents au sein du GOR, c'est important de maintenir une stabilité au sein du groupe, de manière à pouvoir bien intégrer les connaissances qui peuvent parfois provenir de disciplines différentes. Entre autre, on doit parvenir à bien intégrer les savoirs traditionnels autochtones. La bonne cohésion du groupe s'inscrit comme première recommandation. Une deuxième recommandation porte sur l'exploration minière. La superficie sous étude est en majeure partie recouverte par des titres miniers actifs. Mais un titre minier actif n'implique pas nécessairement toujours des activités qui causent un dérangement du caribou. Souvent, il s'agit plutôt de parcourir le territoire à la marche pour explorer visuellement le potentiel minéral. En troisième recommandation, on souhaite établir des lignes directrices applicables aux activités d'aménagement. On souhaite développer un éventail de mesures d'atténuation qui s'appliqueraient en fonction du contexte en présence. Par exemple, là où on a appliqué un délai à la récolte forestière de 150 ans, il serait très avisé d'investir les efforts pour restreindre également les activités d'exploration minière. On souhaite éventuellement établir une cartographie de sensibilité et la faire connaître aux acteurs de l'exploration minière, en amont de leurs activités d'exploration. La troisième recommandation vise à établir une étroite collaboration avec l'Ontario et l'officialiser. Cela permettrait notamment de mieux coordonner les efforts d'acquisition des connaissances et de suivi, de part et d'autre de la frontière. La quatrième recommandation consiste à élaborer un plan de gestion des voies d'accès en collaboration avec les premières nations et les partenaires du milieu, de manière notamment à cibler les opportunités de fermeture de chemins. La cinquième recommandation est reliée à la quatrième. Elle consiste à comprendre la dynamique de fermeture des chemins d'hiver et comment cette dynamique influencera la qualité de l'habitat. La dernière recommandation consiste à ajouter des massifs de protection. On est à l'étape de l'analyse des enjeux. On aurait souhaité avoir déjà des orientations en ce moment mais on s'attend à des développements d'ici janvier 2021. Une observatrice demande un suivi sur une question posée par un délégué un an plus tôt, concernant un chemin entre Fénélon et Matagami. L'observatrice demande si l'ouverture et l'utilisation du chemin risquent d'être compromises, étant donné que le GOR prévoit des massifs de protection dans ce secteur. Le délégué qui avait soulevé la question, précise que le tracé du chemin a été modifié. Afin de rejoindre le chemin de la Selbaie, on va plutôt utiliser un chemin déjà existant et accessible par la route 109, à hauteur du millage 80, près de la grande courbe. Mme Légaré précise que le GOR n'a pas traité ce projet puisqu'il est vital pour l'avenir de Matagami. Au moment d'officialiser la stratégie, on s'assurera que les projets essentiels au plan économique ne subissent pas de contrainte.

7. Préparation du plan spécial (chablis)

Le planificateur du MFFP montre la localisation d'un chablis qui s'est produit plus tôt à l'automne. Il est situé dans l'UA 86-52, aux environs du km 165-170 de la route 109, de part et d'autre de la route. La seule modification que le chablis impose au PAFI-O est la récupération des bois renversés et les superficies susceptibles de subir un autre chablis, sur une superficie d'environ 350 hectares. Il s'agit d'anciennes coupes partielles effectuées en 1992. Le chablis a affecté environ la moitié des 350 hectares. L'autre moitié correspond à des secteurs considérés à risque de chablis. La récupération est prévue l'été prochain. Le planificateur s'attend de présenter un PAFI-O modifié pour l'UA 86-52 l'été prochain.

8. Comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins

En suivi de la première rencontre du comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins, l'animateur mentionne que le compte-rendu en français ainsi que les autres documents de travail du comité sont disponibles dans la section membre, dans la partie générale visible par les membres de toutes les tables de GIRT. L'animateur montre et explique l'utilisation de la carte interactive.

La première rencontre du comité technique a eu lieu le 19 octobre. Dans le cadre de cette rencontre, les membres ont amorcé l'établissement d'une structure du plan, de la table des matières. Un membre a également demandé qu'on puisse proposer une procédure accélérée de fermeture de chemin lorsque cela peut s'appliquer. Les membres ont profité de cette rencontre pour discuter à savoir à quoi le plan servira éventuellement. Cela pourrait permettre notamment d'établir une structure de partage des coûts d'entretien pour certains chemins. Aussi, un membre suggère de s'inspirer d'une entente intervenue pour le chemin de la Selbaie qui depuis quelques années, n'est plus pris en charge par le Ministère des Transport du Québec. Il a également été proposé que le GREIBJ se dote d'une page Facebook de manière à pouvoir diffuser une information en continu à propos des travaux effectués sur les chemins ou lorsque se produisent des événements rendant un chemin impraticable par exemple. Enfin, les membres ont demandé que des représentants Cris puissent être sur le comité, de manière à ce que leurs préoccupations par rapport au réseau de chemins puissent être prises en compte en amont. Dans le cadre d'une prochaine rencontre, on souhaite pouvoir déjà intégrer les valeurs des différents utilisateurs dans un plan éventuel.

9. Présentation des rapports de consultation publique sur le plan spécial concernant le feu 72, PAFI-O et PAFI-T

L'observateur du MFFP aborde les commentaires reçus, tandis que l'animateur affiche la carte de localisation du feu. Seulement deux commentaires ont été reçus. Un premier commentaire a été exprimé par une association de pêcheurs, en lien avec la période de réalisation des travaux. Également, un pourvoyeur a demandé qu'il n'y ait aucune récolte, ce à quoi le MFFP ne peut s'engager puisque c'est sur les terres publiques et que le bois qu'on y retrouve contribue au calcul de la possibilité forestière.

L'observateur enchaîne avec les rapports des consultations publiques tenues en mars 2020 et en août 2020. La consultation tenue en mars portait sur l'ensemble des UA du territoire d'EIBJ. On a reçu 2 commentaires concernant les UA faisant partie du territoire de la table de GIRT de Matagami et 8 autres commentaires concernant les autres UA en EIBJ. Il s'agit pour la plupart, de commentaires de citoyens.

La consultation tenue en août ne portait que sur les UA de l'unité de gestion de Chibougamau. Un seul commentaire a été reçu dans le cadre de cette consultation.

10. État d'avancement des PAFI-T 2018-2023 modifiés

En comparaison des PAFI-O, les PAFI-T ne soulèvent pas de préoccupations ponctuelles qu'on peut localiser sur le terrain. Une consultation publique sur les PAFI-T modifiés a été tenue en janvier 2020 et concernait toutes les UA du territoire d'EIBJ. Les commentaires reçus provenaient surtout d'organismes dont le GREIBJ. Il s'agissait surtout de commentaires de fonds de niveau tactique.

11. Modification aux PAFI-O

En continuité de la présentation faite au point 7, le planificateur aborde les UA autres que la 86-52. Il montre les nouveaux secteurs de récolte sur la carte PAFI-O de l'UA 86-64, puis sur celle de l'UA 86-65.

Une observatrice demande s'il est possible de voir sur les cartes, à qui sont destinés les secteurs de récolte, au BMMB ou à quel BGA. Le planificateur mentionne qu'on le sait déjà pour certains secteurs seulement. L'observatrice demande également s'il est possible de savoir lesquels ponts seront réparés. Le planificateur mentionne que non, pas vraiment. Cela dépend des chemins que les compagnies utiliseront pour récolter leur bois.

Les cartes des PAFI-O modifiés sont disponibles via la section membre.

12. Calendrier proposé des rencontres 2021

L'animateur soumet une proposition de calendrier des rencontres des tables de GIRT pour l'année 2021. Trois dates proposées conviennent aux membres. Les trois dates convenues sont les 11 février, 9 juin et 1 décembre 2021. Ces trois rencontres débuteront à 8h15. Cette proposition convient à l'ensemble des membres présents. Un délégué demande tout de même une semaine ou deux et pouvoir revenir avec de nouvelles propositions, si les dates proposées ne conviennent pas.

13. Divers

14. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 9 h 40. La prochaine rencontre aura lieu le 11 février 2021 à 8 h 15.

Sur proposition de Mme Valérie Moses, dûment appuyée par M. Félix Guay, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

| | |
|----------|---|
| BGA : | Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement |
| COS : | Compartiment d'organisation spatiale |
| EIBJ : | Eeyou Istchee Baie-James |
| GIRT : | Gestion intégrée des ressources et du territoire |
| GOR : | Groupe Opérationnel Régional |
| GREIBJ : | Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James |
| MFFP : | Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs |
| PAFI-T : | Plan d'aménagement forestier intégré tactique |
| PAFI-O : | Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel |
| RADF : | Règlement sur l'aménagement durable des forêts |
| UA : | Unité d'aménagement |
| VEP : | Vaste espace propice |